

Maître d'ouvrage : ***COMMUNE DE HAUT DU THEM - CHATEAU LAMBERT***

Marché à procédure adaptée
(M.A.P.A)

Règlement de la consultation

Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère

Article 1^{er} : Objet de la consultation

La présente procédure de marché à procédure adaptée (M.A.P.A) concerne *la restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à HAUT DU THEM – CHATEAU LAMBERT*

Article 2 : Décomposition de la consultation et forme de groupement

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

La personne responsable du marché ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Le marché comporte 10 lots, à savoir :

Lot 1 : Démolitions – gros œuvre – VRD - abords

Lot 2 : Charpente – couverture - zinguerie

Lot 3 : Menuiseries extérieures PVC

Lot 4 : Menuiseries intérieures bois

Lot 5 : Plâtrerie – isolation - peinture

Lot 6 : Carrelage – revêtements de sols souples – faïence

Lot 7 : Métallerie

Lot 8 : Chauffage - ventilation

Lot 9 : Plomberie - sanitaire

Lot 10 : Electricité – courants faibles

Article 3 : Conditions de la consultation

3.1 - Etendue de la consultation

Le présent marché à procédure adaptée (M.A.P.A) est soumis aux dispositions des articles 26,33, 57 à 64 du Code des Marchés Publics.

3.2 - Délais d'exécution

Le planning est fourni dans le Dossier de Consultation des Entreprises.

3.3 - Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à **90 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

3.4 - Mode de règlement du marché

Les prestations objet du présent marché, seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique.

Les sommes dues seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Article 4 : Présentation des offres

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat.

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO

Le candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

A) Les déclarations, certificats et attestations suivantes prévus à l'article 45 du Code des Marchés Publics (soit des formulaires libres, soit les déclarations DC4 et DC5), datés et signés :

1/ Déclaration sur l'honneur pour justifier :

- a) Qu'il satisfait aux obligations fiscales et sociales;
- b) Qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir;
- c) Qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux art. L324-9, L324-10, 341-6, L125 1, L125-3 du Code du Travail ;

2/ si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés (DC5) ;

3 / les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat (DC5) ;

4 / Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'un ou de plusieurs sous-traitants, le candidat produit les mêmes documents concernant le sous-traitant que ceux exigés des candidats par l'acheteur public. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce ou ces sous-traitants pour l'exécution du marché, le candidat produit soit le contrat de sous-traitance, soit un engagement écrit du ou des sous-traitants (DC 4);

5/ le ou les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat (DC5) :

.. déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années (DC5) ;

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures auxquelles se réfère le marché, réalisées au cours des trois derniers exercices (DC5) ;
- liste des principales fournitures fournies au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire (DC5) ;
- certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures à des spécifications ou des normes (DC5).

B) Un projet de marché comprenant :

Les actes d'engagement datés et signés pour l'offre de base du lot ou des lots concernés ainsi que l'ensemble des options demandées.

- Les pièces du dossier (règlement de consultation et cahier des charges) datés et signés certifiant le respect sans condition de ces mêmes pièces;

Article 5 : Jugement des offres

Le jugement des offres sera effectué dans le respect des principes fondamentaux du Code des Marchés Publics.

Critères de jugement des offres :

1. Valeur Technique (Pondération 40 %)

La valeur technique permet d'apprécier :

- les références du candidat. Le candidat devra justifier sur pièce incluse dans le dossier de candidature de travaux réalisés dans une opération : de réhabilitation, construction de logements collectifs

- La qualification du personnel. Le candidat devra produire dans la mesure du possible des certificats personnels et devra transmettre dans le dossier de candidature la qualification professionnelle du personnel (formations dans le domaine des bâtiments BBC, de la RT 2012 ou autre...)

2. Prix (Pondération 40 %)

L'offre économiquement la moins élevée sera éliminée ainsi que l'offre économiquement la plus élevée. Ce jugement s'établit par lot.

Le classement sera établi en fonction de la position par rapport au prix moyen des offres restantes. La priorité sera donnée aux offres inférieures à l'estimation du Maître d'œuvre.

3. Délai (Pondération 20 %)

Un planning est joint au présent dossier et les délais mentionnés sur ce planning sont impérativement à respecter.

L'entreprise peut proposer de raccourcir ce délai.

Article 6 : Pénalités de retard

Le montant des pénalités de retard est énoncé dans le cahier des charges.

Article 7 – Demande des dossiers de consultation aux entreprises

Les entreprises peuvent demander un dossier à l'adresse suivante :

MAIRIE DU HAUT DU THEM – CHATEAU LAMBERT

3 Rue de la Vierge

70440 HAUT DU THEM – CHATEAU LAMBERT

Ou par mail à l'adresse suivante :

mairieduhautduthem@waandoo.fr

<p>Le dossier complet est téléchargeable gratuitement en ligne sur le site http://hautduthem.cchvo.org</p>

Article 8: Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les offres devront parvenir à l'adresse suivante **avant le 16 juillet 2015 à 11 H 30**

MAIRIE DU HAUT DU THEM - CHATEAU LAMBERT

3 Rue de la Vierge

70440 HAUT DU THEM – CHATEAU LAMBERT

HEURES D'OUVERTURES : du lundi au samedi de 8 H 30 à 11 H 30

Les offres qui seraient remises après la date et l'heure limites précitées ne seront pas retenues. Le choix du candidat sera réalisé par décision de la commission d'appel d'offre.

Article 9 : Renseignements complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

SARL D'ARCHITECTURE AMBIANCE ET ATMOSPHERE

15 Rue du Fahys

70200 LURE

Tél 03 84 30 26 97 - Fax 03 84 62 97 56

Mail : architecture.ambiance.atmosphere@wanadoo.fr

A _____, le

A Haut du Them – Château Lambert, le

Le titulaire
(mention manuscrite lu et approuvé)

***Le pouvoir adjudicateur,
Le Maire,
Hubert CLAUDEL***